

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2024

DEL-2024-269

L'An deux mille vingt-quatre, le 14 novembre, à 9 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 06/11/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Gilles FRANCOIS, Vice-Président.

Etaient présents :

MM. AEBISCHER, BOISIER, BOUCHET, BOUVARD, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, HACQUIN, MATHIAN, PEUGNIEZ, RATSIMBA.

Avaient donné pouvoir :

MM. BAUD-GRASSET, GILLET.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, PARIS, TARAGON, WENDLING.
MM. CALLET, CHASSAGNE, DAVIET, GUILLOTTE, GYSELINCK, JACQUES, OBERLI, STEYER.

Assistaient également à la réunion :

Mmes CHRISTIN, ECALARD, GIZARD, GRIMAUD, HULIN, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,
MM. ANCHISI, DUPERTHUY, GRANGE, LOUVEAU, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 28
Présents : 12
Représentés par mandat : 2

Objet : COMMUNES DE LA HAUTE-SAVOIE - MISSIONS D'ETUDES DE FAISABILITE POUR LE DEVELOPPEMENT D'INSTALLATIONS SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES - MARCHE DE SERVICES

Rapport présenté par M. Lucien BOISIER.

Les objectifs locaux inscrits dans les Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) des intercommunalités, ainsi que les objectifs nationaux établis dans la Loi Energie Climat et la Stratégie Nationale Bas Carbone, encouragent un développement conséquent des installations solaires photovoltaïques, avec une multiplication par sept des puissances installées en Haute-Savoie, attendu à horizon 2030.

Dans le cadre de ses activités, le SYANE est amené à réaliser des études d'aides à la décision dans le domaine du photovoltaïque en accompagnement des communes et/ou intercommunalités.

Pour y répondre, le Syndicat souhaite être en capacité de pouvoir faire appel à des bureaux d'études spécialisés en photovoltaïque selon la survenance des besoins. En ce sens, un marché d'études de faisabilité est en place depuis octobre 2020 avec la société Artelia, et a permis de réaliser environ 50 études de faisabilité sur le patrimoine des collectivités adhérentes du SYANE. Ce marché est arrivé à échéance en octobre 2024.

Une consultation a donc été lancée en procédure adaptée pour la conclusion d'un nouveau marché d'études de faisabilité pour le développement d'installations solaires photovoltaïques.

Le marché est un accord-cadre de services à bons de commande mono-attributaire, sans montant minimum et avec un montant maximum de 221.000,00 € HT. sur la durée globale du marché, qui court à compter de sa notification, pour une durée d'un an renouvelable trois fois un an.


Suite à cette mise en concurrence, 12 offres ont été reçues.

Il est proposé au pouvoir adjudicateur de retenir l'offre de l'entreprise CYTHELIA ENERGY pour un montant estimatif global de 82.610,00 € HT.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à donner leur accord à la conclusion de l'accord-cadre à bons de commande retenu et à autoriser le Président à le signer,
2. à autoriser le Président à signer les bons de commande correspondants lors de la survenance des besoins pendant toute la durée de l'accord-cadre.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Syane
ENERGIES & HUMERGIE
Joël BAUD-GRASSET.